



Montpellier, le 2 août 2017

Communiqué de presse

Communiqué de presse

SÉCURITÉ

Le préfet de l'Hérault appelle à la prudence après le décès par noyade d'un baigneur à Marseillan

Des courants dangereux sévissent actuellement sur le littoral Héraultais. Un décès par noyade est à déplorer à Marseillan ce jour. Une autre victime a pu être réanimée à Portiragnes.

Attention, avec le vent du Sud, de nombreux courants marins se forment au bord des plages. « Vous pouvez avoir l'impression que la mer est calme mais régulièrement il y a des courants contraires non loin de la plage. La Méditerranée est tout autant dangereuse que l'océan Atlantique ».

Depuis le 1^{er} juin, on compte 6 décès par noyades et 50 interventions noyades dans l'Hérault.

Il est impératif de respecter la couleur des drapeaux et les zones de baignades autorisées délimitées par des drapeaux bleus .

Lorsque le drapeau est rouge, il est interdit de se baigner

Face à ces risques, la prévention est le meilleur moyen d'agir.

Adopter les bons comportements illustrés ci-dessous :



Contact presse : Service départemental de la communication interministérielle
04 67 61 61 25 - pref-communication@herault.gouv.fr

Site internet : www.herault.gouv.fr

